La Broque, le 15 octobre 2019

Le Président du Syndicat de la Source des Minières

À
Commune de Grandfontaine
A l'attention de M. Le Maire
12 rue Principale
67130 GRANDFONTAINE

Réf : ST/58/2019
Objet : Carte communale Grandfontaine
PJ : Plan schématique

Copie : M.Maxime SOKOL Chargé d'études Territoire +

Monsieur,

Je fais suite aux différents échanges de 2018, ainsi qu'à la demande M.SOKOL de septembre 2019.

Par la présente je vous fais part de différentes observations de mes services.

- Il n'y a pas de contre-indications sur le tronçon Rue Principale – 34 rue des Minières ainsi que sur la partie rue du Haut-Fourneau du n°1 au n°39 (zone 1).
- A partir du n°38 rue des Minières, des créations d'habitations sont possibles. Cependant, considérant le dimensionnement du réseau d'eau potable actuel, et sa construction particulière liée à de multiples interventions les trente dernières années, il sera impératif que le Syndicat des Minières soient avisés des projets pour émettre un avis avant que soient délivrés les permis de construire (zone 5).
- La même préconisation s'impose sur le secteur rue de la Basse – 14 rue de la Goutte Férie. Le réseau de distribution n'est composé que d'une conduite de diamètre 80 mm, ce qui peut être limitant pour un nombre trop important de nouvelles constructions. (zone 2)
- La partie haute de la rue de la Goutte Férie (secteur de la place de retournement) n'est alimentée que par une conduite en PEHD 63 mm avec une pression limitée, une seule construction supplémentaire pourrait être envisagé dans ce secteur. (zone 3)
- Le secteur dit « La Grasse Terre » rue du Haut-Fourneau est distribué par une conduite de 100mm. La pression est fortement diminuée au fur et à mesure (seulement 2 bars au n°41). Cette baisse de pression n'entraine pas une impossibilité totale de constructions, mais il est impératif qu'elles soient munies de surpresseurs individuels (installations non prises en charge par le Syndicat des Minières). (zone 6)
- Sur la plateforme du Donon, suite aux travaux de 2017, il n'y aucune restriction particulière par rapport à votre zonage depuis la mise en service du nouveau réseau de distribution en 2018.

Le Syndicat de la Source des Minières n'a pour le moment aucun programme de renforcement ou extension du réseau de distribution d'eau potable sur la commune de Grandfontaine.

Restant disponible pour toutes questions, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE

SYNDICAT DE LA SOURCE DES MINIÈRES ★ Le Président

Siège social : Mairie de La Broque
129 rue du Général de Gaulle
67130 LA BROQUE
Tél. : 03.88.47.96.10
Fax : 03.88.47.18.54
E-mail : syndicatsourceminieres@labroque.fr

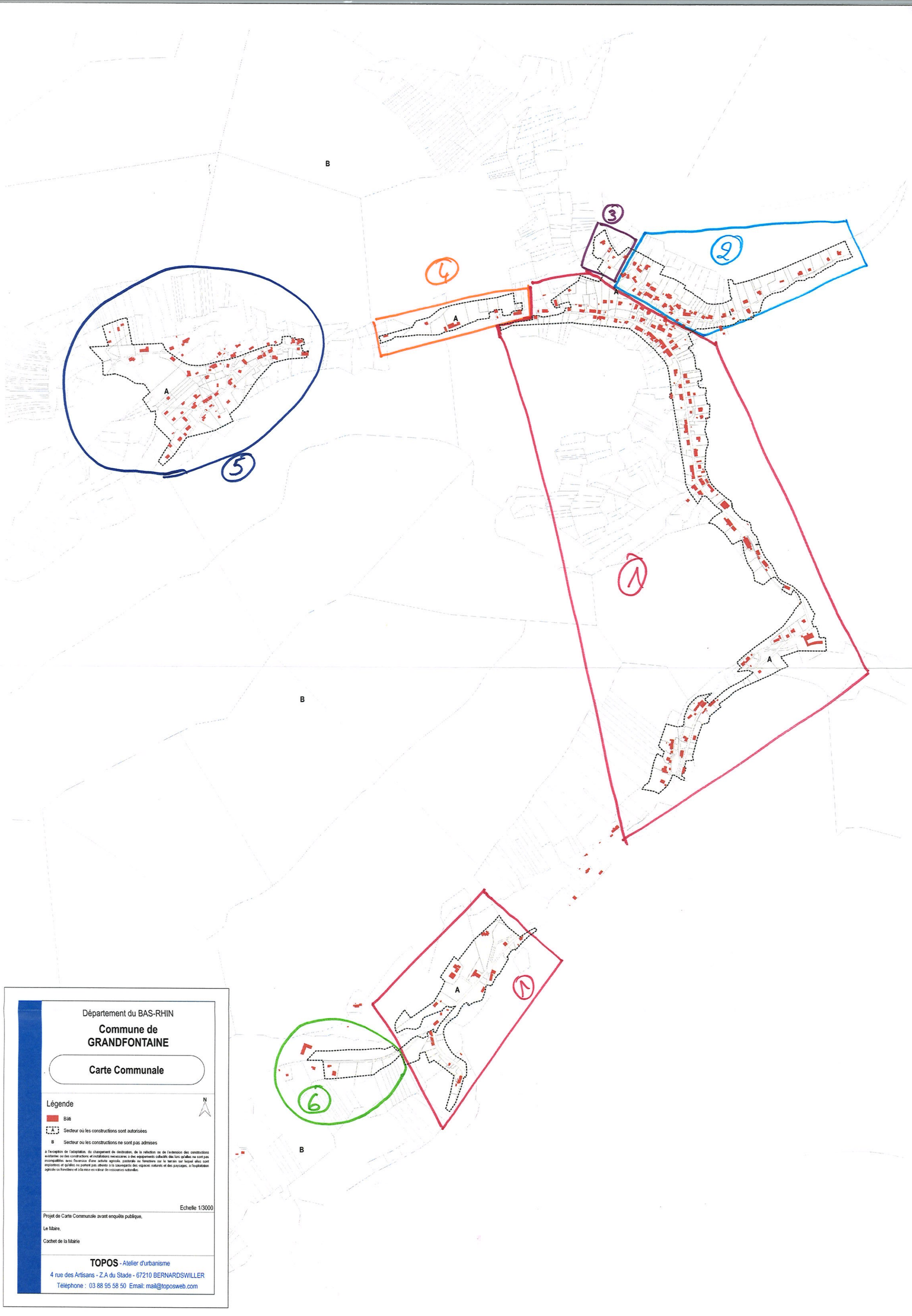

Département du BAS-RHIN

Commune de GRANDFONTAINE

Carte Communale

Légende

N

Bâti

A Secteur où les constructions sont autorisées

B Secteur où les constructions ne sont pas admises

à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur de ressources naturelles.

Echelle 1/3000

Projet de Carte Communale avant enquête publique,

Le Maire,

Cachet de la Mairie

TOPOS - Atelier d'urbanisme
4 rue des Artisans - Z.A du Stade - 67210 BERNARDSWILLER
Téléphone : 03 88 95 58 50 Email: mail@toposweb.com